



Un non-résident fiscal français peut-il être locataire en France

Par **negura**, le **01/02/2021** à **19:09**

Bonjour

Je me pose la question suivante: un non-résident fiscal français peut-il être locataire d'un appartement en France? Si oui, cette situation peut-elle avoir un impact défavorable sur sa fiscalité?

La situation est la suivante: je vis avec mon ami depuis des années, nous ne sommes ni mariés, ni pacsés. Actuellement nous habitons au Royaume-Uni, mon ami y est salarié dans une entreprise anglaise. Moi j'ai gardé mon emploi français, je suis travailleuse détachée. Mon détachement arrive à son terme et pour conserver mon contrat de travail je dois revenir en France. Nous allons donc bientôt chercher à louer un appartement en France.

Lors de notre future recherche d'appartement en France, mon ami peut-il être ajouté sur la bail? Sachant qu'il conserve son emploi anglais, il est résident fiscal en Angleterre et passera plus de 6 mois par an en Angleterre. Le reste de l'année nous vivrons ensemble en France.

Cet appartement serait ma résidence principale mais sa résidence secondaire a lui. Est-ce possible?

En vous remerciant pour votre avis.

Par **miyako**, le **01/02/2021** à **21:08**

Bonsoir,

Si il a un titre de séjour en France, je ne vois pas pourquoi, il n'aurait pas le droit de louer un appartement en co location avec vous, peu importe le régime fiscal applicable.

amicalement vôtre

suji KENZO

Par **negura**, le **03/02/2021** à **20:50**

Merci pour votre retour.